

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois 12 fr
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continu, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces à ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois 14
Six mois 27
Un an 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

ROUBAIX, 22 MARS 1872

EXTRAIT

Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance seant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 13 février 1872.

La nommée Rousseau Fideline-Joseph, âgée de 36 ans, femme Delbecq, cultivatrice, née et demeurant à Watrelos, déclarée coupable de falsification de lait destiné à être vendu en y ajoutant 40 0/0 d'eau, a été condamnée à cent francs d'amende et aux frais du procès.

Le Tribunal a, en outre, ordonné que ledit jugement serait inséré dans les journaux le Propagateur qui se publie à Lille et le Journal de Roubaix qui se publie à Roubaix, et affiché au nombre de 25 exemplaires, dont un à la porte du domicile du condamné, le tout à ses frais.

Vu au parquet : Pour le Procureur de la République, DUPONT. Certifié par le Greffier, sousigné : FIÉVET.

BULLETIN QUOTIDIEN

Le bruit a couru hier qu'un accord était intervenu entre M. Thiers et la commission des tarifs. Il faut s'entendre. Le président de la République a développé pendant près de quatre heures les idées qu'il avait déjà exposées le 19 janvier. Après ce discours, le président de la commission a invité les adversaires de M. Thiers à prendre la parole, personne ne s'est levé. Alors le président de la République, prenant son chapeau, a quitté la salle, reste à savoir s'il faut induire de ce silence une adhésion implicite aux doctrines de M. Thiers.

On croit toutefois qu'une transaction aura lieu. Il pourrait se faire que la commission acceptât le tarif sur les matières brutes, mais repoussât l'impôt sur les textiles.

Fondés ou non, les bruits qui circulent depuis quelques jours au sujet d'une alliance entre l'Allemagne et l'Italie, méritent de préoccuper les esprits prévoyants. Il est certain qu'il règne entre les deux nations, dont nos fautes ont surtout fait la force, une intimité bien faite pour appeler notre attention. Les journaux italiens racontent avec complaisance les promenades des généraux allemands dans la Péninsule, promenades qui ont toute l'apparence de tournées d'inspection. Tandis que la feuille italienne, le Diritto, expose les « concordances morales » qui existent entre l'Allemagne et l'Italie et « l'incompatibilité absolue » qui sépare, au contraire, celle-ci de la France, la Gazette nationale de Berlin s'occupe des préparatifs militaires qui se font de l'autre côté des Alpes et déplore d'un ton mélancolique que l'Italie ne puisse pas, vu l'état de ses finances, entretenir un plus grand nombre de troupes alors que la France possède aujourd'hui une armée régulière de 450,000 hommes.

Les journaux français les plus amis de l'Italie, ceux dont les conseils ont contribué à la triste politique dont nous recueillons les fruits, sont eux-mêmes émus et indignés de l'ingratitude de l'Italie; le Siècle est forcé de constater cette « politique de haine, » et pour la conjurer quel remède trouve-t-il ? Un appel aux sentiments généreux des Italiens. Toujours des illusions et des chimères au lieu de réalités! Les démocrates socialistes français devraient se rappeler quel brillant succès ils ont obtenu lorsqu'ils convoquaient à la paix leurs frères d'Allemagne! Mais non, leur goût pour ces démonstrations sentimentales est toujours le même et leur naïve confiance est inépuisable.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 21 mars 1872.

Nous avons eu, dans l'Assemblée, une première bataille sérieuse sur le chapitre des économies.

Tant qu'on a discuté les budgets de l'agriculture ou de l'instruction publique, la droite a cru devoir appuyer le gouvernement et ne rien lui marchander. Mais il s'agissait, hier, du budget des spectacles et des subventions à voter aux théâtres nationaux. La droite s'est demandé si, après tant de désastres, ce n'était pas le moment d'économiser quelque chose sur les plaisirs. Depuis la guerre, nos théâtres subventionnés ont coexisté ou laissé partir tous leurs premiers sujets. A l'Opéra, de vraies doublures de province ont interprété Rossini et Meyerbeer à numéros à les rendre dignes de Carpentras. Puisque notre première scène est redevenue une scène de province, c'est comme telle que nos honorables demandaient à la traiter en abandonnant à leur entretien à la majorité des conseils municipaux. Les amendements de MM. Jaubert, Roudot et Bureau-Lajaudade, sans s'opposer à la subvention, demandaient à la réduire sensiblement. Celui de M. le comte Jaubert, sur lequel a eu lieu la bataille définitive, demandait 500,000 d'économie sur les 1,650,000 du chiffre de 1871.

Il a été battu. La scène parisienne émergera près de deux millions à notre pauvre budget, grâce à deux arguments qui auront toujours de l'empire sur l'esprit français: le prestige parisien et notre influence morale.

Il faut d'ailleurs reconnaître que ce procès a été plaidé avec talent par M. Jules Simon et surtout par M. Beulé. Le premier a soutenu l'intérêt de la capitale. Il nous a prouvé par des chiffres qui faisaient un peu pitié, que la banqueroute des directeurs parisiens était au bout de l'amendement du comte Jaubert et que la banqueroute du commerce parisien était au bout de ses spectacles.

Toutefois, il n'aurait peut-être pas réussi à entraîner la majorité si M. de Beulé, en nom de la commission, ne fut venu apporter au ministre le secours d'un véritable mouvement d'éloquence. On sait l'éloquence avec laquelle cet éminent critique sait traiter tout ce qui touche à

l'art. La scène parisienne est, selon lui, un immense foyer intellectuel, où le génie double ses forces et contient ses écarts. Les plus grands artistes étrangers y ont trouvé comme une rénovation esthétique. Meyerbeer n'était qu'un imitateur tant qu'il travaillait à l'Italie le champ de ses études. Paris lui a inspiré les grandes émotions de Robert et des Huguenots. Rossini n'a pu atteindre la hauteur de style de son rival que le jour où il a travaillé pour la scène française. C'est à Paris qu'Auber a élargi sa manière, que Verdi a compris la symphonie. On dirait que ce centre intellectuel, par la seule netteté de critique, impose aux artistes un effort de volonté et de goût qui les rend supérieurs à eux-mêmes. C'est, comme le disait essentiellement l'orateur, c'est un flot qui les porte; c'est une main qui les conduit. L'opéra, c'est le piédestal du génie.

Elevant ainsi ses regards à une hauteur dédaigneuse de nos humbles nécessités, s'échappant en un flot d'images et de citations, M. Beulé s'est exalté par la contemplation d'un sujet qui fait sa vie. Sa parole était abondante, son geste puissant, son accent convaincu, ses expressions heureuses et choisies.

Nous sommes si peu gâtés en fait d'orateurs, qu'il faut nous pardonner un moment de délire. Le centre, la gauche applaudissaient à faire craquer la salle. Il y a aussi au sein de la droite, des artistes et des hommes de cœur. Ils se sont débandés: voilà pourquoi au scrutin, l'amendement Jaubert n'a réuni que 224 voix, contre 444.

Il nous en coûtera 500,000 fr. de plus. Cela n'empêchera pas la capitale de traiter de bureaux les habitants de la province.

Les questions financières ont aujourd'hui une extrême gravité, parce qu'elles touchent aux questions économiques et sociales. Ce triple point de vue a été exposé avec beaucoup d'élevation d'esprit, de lucidité et de raison par M. le duc d'Ayen dans un article de la Revue des deux mondes, du 15 mars. Cet article est intitulé: Un essai de syllogisme économique et morale d'être la avocaine et propagée, afin de dissiper les préjugés et les illusions répandus au sein des classes ouvrières par les doctrines socialistes. M. le duc d'Ayen dit:

« Lorsqu'on fait défiler devant les masses, fatiguées de travail au dénuement de ressources, des comptes de centaines de milliards, on ne doit pas s'étonner que la tête leur tourne, que la colère et la cupidité s'allument dans leurs cœurs. Il est malaisé de leur faire comprendre que cet énorme capital, dont nous vivons tous pourtant, est une richesse souvent indivisible, en partie fictive et conventionnelle, en tout cas insaisissable, fluide, et qui s'évanouit dès qu'on veut la violenter et en faire le partage, non sans entraîner dans sa ruine la plus grande partie des produits dont elle est la source... »

De quelque façon qu'on retourne ou qu'on dégauche la question, il est impossible de se dérober aux rigueurs des lois économiques, qui régissent les rapports de

la richesse, du revenu, de l'épargne et du capital comme ceux du travail, du salaire et du produit. On ne peut ni confondre ni violer les uns ou les autres sans aboutir à l'appauvrissement ou à la ruine de la communauté entière. Les efforts de certaines écoles, à les supposer sincères, sont en pure perte; de longtemps, on ne trouvera pas plus le salaire capitalisateur que le loyer acquéreur ou l'impôt-assurance, si ce n'est par des travestissements de mots ou des subterfuges de calcul appliquant des formes nouvelles aux faits ou aux procédés anciens...

Dans une liquidation sociale, quelque radicale qu'elle soit, chacun n'aura donc que son trente-huit-millionième des 7 milliards, c'est-à-dire 184 francs pour l'année entière, ou environ 50 centimes par jour. Il y a loin, on le voit, de cette maigre ration quotidienne, qui ne pourrait même pas être obtenue sans travail, aux 30 sous par jour que la Commune de Paris donnait à ses fidèles et semblait garantir à tous les citoyens.

Provoquer ma révolution sociale et un bouleversement universel pour 50 centimes par tête et par jour, ou même un peu plus, cela demande quelque réflexion...

La Bourse indique la situation de la fortune du pays, le cabaret indiquera celle de l'ouvrier. Des renseignements puisés aux meilleures sources et pourvus de tous les caractères d'authenticité, il ressort qu'en France on compte 400,000 cabarets et débits de boissons, où se fait une consommation de liquide s'élevant à 2 milliards 1/2 de francs par an. Suivant les appréciations les plus modérées, la part de la consommation des classes laborieuses (aux cabarets et débits de boissons) est annuellement de 1 milliard 800 millions, le 1/3 au moins du produit agricole et le 6° partie environ du salaire et du produit général.

L'auteur termine par les considérations suivantes:

Il reste aux privilèges du sort des tristes devoirs à remplir d'out le premier est la recherche des souffrances qu'on peut soulager et des progrès qui peuvent être réalisés, mission de confiance et de responsabilité qu'il serait de bon goût d'accomplir sans crainte et sans déclamations, car a-t-on dit, le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. Quelles capitalistes se tiennent pour avertis par de récents événements; s'il est doux de se sentir indispensables, encore n'en faut-il pas abuser. Quant aux travailleurs de toute catégorie, on ne saurait que trop leur répéter cette leçon de haute moralité adressée par Cobden aux ouvriers anglais. « Le monde a toujours été partagé en deux classes d'hommes, ceux qui épargnent et ceux qui dissipent, les économistes et les prodigues. Tous les grands ouvrages qui ont contribué au bien-être et à la civilisation sont l'œuvre de ceux qui savent économiser, et ils ont toujours eu sous leur dépendance ceux qui ne savent que dissiper follement leurs ressources. Les lois de la nature et de la providence veulent qu'ils en soit ainsi, et je serais

un imposteur, si je faisais espérer aux membres d'une classe quelconque qu'ils pourront améliorer leur sort en restant imprévoyants, insouciant et paresseux. » N'est-ce pas un des fondateurs de la république des Etats-Unis, ce vertueux Franklin, qui répétait souvent: « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez point; c'est un empoisonneur. » (Noailles duc d'Ayen.)

DE SAINT-CHÉRON.

P. S. M. Thiers a obtenu, assurément, du conseil d'enquête sur les capitulations qu'il ne serait point question du renvoi du maréchal Bazaine devant un conseil de guerre.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTIE DE M. GRÉVY.

Séance du 21 mars 1872.

La séance est ouverte à 2 heures quinze minutes.

Le procès-verbal est lu et adopté. Député, par le ministre de la guerre, d'un projet de loi demandant l'urgence d'une nouvelle provision de dix millions.

L'urgence est déclarée. Reprise de la discussion budgétaire. Adoption, sans débat, des chapitres 43 (souscription aux ouvrages d'art), 44 (encouragement et secours), 45 (monuments historiques).

M. Roudot, sur le chapitre 46 (musées nationaux), développe un amendement qu'une somme de 75,000 fr. soit spécialement affectée aux musées de province.

M. Jules Simon répond qu'un projet de loi sera présenté pour sauvegarder les droits de la province.

M. Roudot, en présence de cette déclaration, retire son amendement. Adoption du chapitre 46.

Adoption, sans débat, du chapitre 47 (bibliothèque du palais), 48 (palais du Luxembourg), 45 (manufactures nationales).

La troisième section du ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes est épuisée.

On aborde ensuite la troisième section (cultes).

Adoption sans débat des chapitres 1er (personnel des bureaux des cultes), 2 (matériel), 3 (cardinaux, archevêques évêques), 4 (vicaires généraux, chapitres, clergé paroissial).

M. Boucher, à propos du chapitre 5 (chapitre de Saint-Denis), développe un amendement tendant à la suppression de ce canonicat. L'orateur trouve que la République n'a pas mission de garder les cendres des rois.

Une voix à droite. — Mais la République n'est que provisoire.

M. Boucher. — D'accord, mais en France le provisoire est assez solide.

M. Jules Simon répond que le canonicat de St-Denis est le refuge des évêques que l'âge empêche de continuer leur sacerdoce, il importe d'ailleurs de garder les glorieux souvenirs de notre histoire. (Applaudissements à droite.)

Adoption du chapitre 6, adoption sans débat du chapitre 7 (bourses des séminaires), 7 (pensions ecclésiastiques), 8 (secours à divers établissements), 9 (services intérieurs des édifices diocésains), 10 (construction et grosses réparations des édifices diocésains), 11 (entretien des édifices diocésains en Algérie), 12

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 23 MARS 1872

L'ENVERS DE LA COMÉDIE

DEUXIÈME PARTIE

V.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE.

(Suite)

Sans avoir précisément entendu ce qui s'était dit dans le café avant qu'il y entrât, Edgard eut le sentiment de la situation. Des chants révolutionnaires étaient arrivés à son oreille; il voyait des figures enflammées, des physionomies sinistres, des traces d'ivresse et d'orgie, des symptômes d'agression et de révolte circulant dans cette chaude atmosphère. Nenni de M. Durousseau, cousin de Sylvie, il comprit que son oncle et sa cousine, la villa et le château, devaient être plus menacés en cas d'explosion populaire. Mais il comprit aussi avec le même instinct l'effet que produisait sa

présence, et, sans se l'expliquer bien nettement, il résolut d'en profiter.

Il commença par prononcer un regard scrutateur et hantait sur la rustique et orageuse assemblée. Puis, il se leva, marcha droit au maître du café, et lui dit d'un ton bref, tout en tirant de sa poche un carnet de voyage et un crayon: — Que disait-on ici, avant mon arrivée? Je veux le savoir; il faut que je le sache. —

Citoyen... monsieur... on disait... on parlait... des affaires... de la république... des misères du canton, balbutia le tavernier saisi d'un trouble respectueux.

— On parlait encore d'autre chose... on nommait certaines personnes! dit Edgard, l'œil toujours fixé sur le tavernier avec une froide énergie.

— On regrettrait... on déplorait l'absence de M. Durousseau! bredouilla le pauvre diable, s'imaginant avoir affaire au moins à un membre du gouvernement provisoire.

— C'est bien! reprit Mivil d'un air impassible: le citoyen Durousseau est où il doit être; il reviendra quand il en sera temps, et personne n'est ici son juge... Y a-t-il parmi vous un magistrat, un fonctionnaire? ajouta-t-il en ramenant son regard sur le groupe terrifié.

Marius Floquet, le nouveau procureur de la République, et le meunier Girard, le nouveau maire, déclinaient leurs noms et qualités.

— C'est bien, citoyens! leur dit Edgard du haut de sa grandeur; je ne doute pas qu'en toute circonstance, vous ne fassiez votre devoir. J'inscris vos deux noms sur mon livre; vous ne répandez sur votre tête du repos de cette commune.

En prononçant ces mots, Edgard écrivit sur son portefeuille quelques lignes fort inoffensives, mais qui paraurent cabalistiques. Puis, tirant de la poche intérieure un billet de mille francs, il dit à Floquet et au maire:

— Voilà une première somme destinée à subvenir aux besoins les plus pressants, aux travaux les plus nécessaires; je vous en fais les distributeurs; quand il en faudra plus, on aura plus; je reviendrai dans un mois, armé, comme aujourd'hui, de pouvoirs sans bornes. Si d'ici-là on touchait à un cheveu d'une seule des personnes qui habitent ce canton, si on préférait une menace, si on dépassait le seuil d'une propriété particulière... la République a mis en ses mains de protéger les innocents et l'être trembler les coupables... Adieu, Miquette, voilà vos cinq francs! retournez chez vous; je sais ce que je voulais savoir, et maintenant, qu'on se retire!

Jamais sergent à moustaches grises, commandant à des conscrits, jamais pédagogue à frotter le front des écoliers, ne furent aussi effrayés que M. Floquet, Baptiste, et le meunier Girard, tous les membres du conseil municipal, la tête et se redressant dans un

Marius Floquet et le meunier saluèrent jusqu'à terre et sortirent gravement comme s'ils venaient de sauver la patrie. Au bout de cinq minutes, il n'y eut plus dans la salle que le cafetier et Edgard.

Celui-ci réfléchit un moment; puis, sans se départir de cette attitude souveraine qui lui avait si bien réussi, il dit au maître du café:

— A présent, indiquez-moi la maison de maître Ramiard, le notaire de Prasy.

VI.

TROIS TÊTES DANS UN BONNET.

En sortant du Café de la Jeune-France pour aller chez maître Ramiard, Edgard Mivil éprouvait un sentiment que sa vie oisive et dissipée ne lui avait pas permis de connaître. S'applaudissant d'un premier devoir accompli, il sentait qu'il pouvait être utile encore, et qu'il trouverait dans cet emploi nouveau de ses facultés et de sa vie une consolation et une force. Le groupe doré et raffiné auquel appartenait Edgard, n'a fait des folies, n'a eu des travers, ne s'est gâté dans de pâles reminiscences du dernier siècle ou dans de maladroites imitations de l'élegance britannique, il n'a finalement laissé avorter ou périr bien des illusions et des espérances, que faute d'avoir eu devant soi, en entrant dans le monde, un but précis, une tâche distincte, une dette à payer au pays, à

la société, à soi-même. Pendant ces années de prospérité passagère, de sécurité factice, où il semblait qu'on leur épargnât le pli de rose de Sybarite, ces jeunes riches, spirituels, désœuvrés, héritiers de positions ou de fortunes laborieusement gagnées par leurs pères ou noblement transmises par leurs oncles, ressemblaient à des objets de luxe, offerts par le passé ou le présent à une société nouvelle, et faits pour l'étonner, l'amuser et lui coûter cher plutôt que pour la servir. Séparés les uns les autres par leurs opinions, leur éducation, leurs idées de caste, leur naissance gothique ou bourgeoise, rapprochés par une communauté rapide et facile de frivolités et de plaisirs, ces jeunes gens n'avaient pas même entre eux cette solidarité qui crée un honneur des devoirs et des intérêts collectifs.

Ceux qui auraient eu le goût ou le temps de réfléchir, eussent vainement cherché autour d'eux ou en eux-mêmes ce qui ne saurait qu'occuper, qui attache, qui lie, et qui, pris dans son acception la plus haute et la plus parfaite, s'appelle religion, le plus sacré et le plus puissant des liens. La révolution de 1849, en les secouant au milieu de leur élégante torpéur, leur rendit, à grands frais, un éminent service: elle leur donna ce qui leur avait manqué jusqu'alors: quelque chose à faire: un péril évident à conjurer, un sauvetage urgent à entreprendre, d'horribles malheurs à prévenir, des ennemis visibles